

COMPTE-RENDU SOMMAIRE - DU CONSEIL MUNICIPAL
27 mai 2019 à 20h30 en Mairie

Le 27 mai 2019 à 20h30, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans son lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Etienne DHUICQ, Maire.

Présents : Tous sauf

Absent représenté : Pascal THEISEN par Marie Claude HIMMESOETE

Absents non excusés: Morgane DOR, Jacky PINGRET, Hélène D'ARAQUY

Olivier CHANOINAT, Trésorier, absent excusé

Jérémy ARAQUE a été nommé secrétaire.

Communications

03/06/2019 - 18h30 Réunion préparation calendrier de l'avent

04/06/2019 - 14h Société Losange CCBC

04/06/2019 - 18h à Anglure PCAET "Atelier climat" (Au siège de la Communauté de communes)

05/06/2019 - 18h Réunion Calendrier des fêtes

09/06/2019 - Brocante

11/06/2019 - 18h CCBC Commission de l'eau

18/06/2019 - Cérémonies Appel du 18 juin en présence du 5ème RD à partir de 9h30 au monument aux morts

19/06/2019 - 18h A Sézanne salle du Rez de Parvis PCAET "J'agis pour l'avenir de mon territoire"

21/06/2019 - Fête de la musique

27/06/2019 - 15h Inauguration meubles en carton réalisés par l'ACIP à l'Hôpital

Extension Maison médicale - Réunion de chantier les mercredi à 14h30

Sollicitation de l'AMF pour délibérer sur les principes et valeurs devant guider les évolutions du système de santé (fera l'objet d'une délibération au prochain Conseil municipal)

Attribution subvention pour la semaine de la petite enfance et massage bébé

Report de la libération relative à la demande d'aide financière pour les cérémonies de la libération 2019

Approbation du compte rendu du Conseil municipal du 11 avril 2019

Adopté à l'unanimité

DELIBERATIONS

2019-9790 Extension de la maison médicale - attribution du marché

Le Conseil municipal, après avoir délibéré,

DECIDE de retenir l'offre de l'entreprise DRIGET pour le lot n°6 Couverture pour 12 537,02 € HT sur le marché de base et 10 357,37 € HT en option (zinguerie des souches de cheminées).

Adopté à l'unanimité.

2019-9791 Aménagement de sécurité sur la RD 41 - rue de la libération - demande d'aide financière

Le Conseil municipal, après avoir délibéré,

AUTORISE le projet de travaux sur le mur situé à hauteur du 36 rue de la libération consistant en la création d'une surface de trottoir supplémentaire et la reconstruction en gabions.

AUTORISE Monsieur le Maire à réaliser toutes les démarches pour obtenir des financements.

Adopté à l'unanimité.

2019-9792 Acquisition d'une tondeuse autoportée

Le Conseil municipal, après avoir délibéré,

DECIDE de retenir l'offre de l'entreprise CMM pour l'acquisition d'une tondeuse autoportée GIANNI FERRARI TURBO Z322 D, moteur diesel au prix de 12 390 € HT.

Adopté à l'unanimité

2019-9793 Recrutement de deux agents contractuels sur emplois non permanents

Le Conseil municipal, après avoir délibéré,

DECIDE le recrutement d'un agent contractuel à hauteur de 35 heures hebdomadaires au grade d'adjoint technique pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité.

DECIDE le recrutement d'un agent contractuel à hauteur de 6 heures hebdomadaires au grade d'adjoint technique pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité.

Adopté à l'unanimité

2019-9794 Adhésion au service de médecine préventive de l'AMTER

Le Conseil municipal, après avoir délibéré,

DECIDE d'adhérer au service de médecine préventive de l'Association Médicale du Travail d'Epernay et sa région (AMTER). Le coût par agent est de 95 € TTC. Cette adhésion remplace l'adhésion au service de médecine préventive du Centre de gestion.

Adopté à l'unanimité

2019-9795 Adhésion au projet CardioNum' Grand Est

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré:

AUTORISE l'adhésion au projet CardioNum' Grand Est, programme de prévention des maladies cardiovasculaires financé par les employeurs à destination des salariés (10 € / salarié)

Adopté à l'unanimité

2019-9796 Désignation des représentants du Conseil municipal au Conseil d'administration de l'association Montléan - Nazareth

Le Conseil municipal, après avoir délibéré,

DECIDE de désigner les deux membres suivants au Conseil d'administration de l'association Montléan - Nazareth tel que prévu dans la convention de garantie d'emprunt:

- Marie-Claude HIMMESOETE
- Régis NOIZET

Adopté à l'unanimité

2019-9797 Composition du Conseil communautaire de la CCBC pour le prochain mandat

Le Conseil municipal, après avoir délibéré décide de retenir la composition du conseil communautaire lors du prochain mandat issue des élections municipales 2020 tel qu'indiqué ci-après:

<i>Communes membres de la CCBC</i>	<i>Nombre de sièges</i>
<i>Montmirail</i>	<i>16</i>
<i>Le Gault Soigny</i>	<i>3</i>
<i>Fromentières</i>	<i>2</i>
<i>Vauchamps</i>	<i>2</i>
<i>Charleville</i>	<i>2</i>
<i>Boissy le Repos</i>	<i>2</i>
<i>Verdon</i>	<i>1</i>
<i>Corrobert</i>	<i>1</i>
<i>Rieux</i>	<i>1</i>
<i>Mécringes</i>	<i>1</i>
<i>Le Vézier</i>	<i>1</i>
<i>Soizy aux Bois</i>	<i>1</i>
<i>Janvilliers</i>	<i>1</i>
<i>Tréfols</i>	<i>1</i>
<i>Morsains</i>	<i>1</i>
<i>Bergères sous Montmirail</i>	<i>1</i>
<i>La Villeneuve les Charleville</i>	<i>1</i>
<i>Corfélix</i>	<i>1</i>
<i>Le Thoult-Trosnay</i>	<i>1</i>
<i>Total de sièges communautaires</i>	<i>40</i>

Il est également proposé de prévoir un siège de droit supplémentaire à compter du 1^{er} janvier 2020, pour la Commune de Margny, soit 41 sièges au total, exclusivement si cette Commune intègre le périmètre de la CCBC.

Adopté à l'unanimité

2019-9798 Convention de partenariat avec la Région Grand Est pour la mise en place d'une navette entre l'école maternelle et l'école élémentaire

Le Conseil municipal, après avoir délibéré,
AUTORISE la mise en place d'une navette entre la future école maternelle et l'école élémentaire. Celle-ci sera accessible selon les conditions suivantes:

- Habiter la commune de Montmirail
- Inscrire l'élève à la CCBC
- Avoir un enfant dans chacune des deux écoles

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention avec la Région Grand Est

Adopté à l'unanimité

2019-9799 Fourniture et pose d'un gazon synthétique sur le terrain multisports

Le Conseil municipal, après avoir délibéré,
AUTORISE l'acquisition d'un gazon synthétique pour une pose sur le terrain multisport du Skate Park (Projet proposé par le Conseil municipal jeune)

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le devis de l'entreprise MEFRAN pour 19425 € HT

Adopté à l'unanimité

*L'ordre du jour étant épuisé,
La séance est levée à 22h25*

Etienne DHUICQ
Maire de Montmirail

